

le 26 juin 2023



◀ Bulletin Municipal ▶

Réunion du 22 juin 2023 19H00

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

Xavier PEGARD ayant donné procuration à Frédéric NOËL,
Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE ayant donné procuration à Géraldine VEYER.

I – Vote pour l'entrée de deux communes dans le groupement de commandes voirie :

La Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre sollicite l'avis des communes concernant l'adhésion de deux nouvelles communes dans le groupement de commandes voirie, dont Hautvillers-Ouille fait partie, à savoir Noyelles-sur-Mer et Millencourt-en-Ponthieu.

Les conseillers municipaux n'y voyant aucune objection, cette adhésion est acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, la commune de Vironchaux a émis le souhait de sortir du groupement.



II – Informations sur le planning des travaux à venir :



L'installation du mât d'éclairage dans le parc est actuellement en cours ; la réfection des trottoirs de la Grande Rue à Ouille devrait débuter courant juillet. Concernant ces deux projets, une subvention du Département a été obtenue, pour un montant total de 33.438 €.

Pour les trottoirs d'Ouille, un fonds de concours de 7.000 € a également été sollicité auprès de la Communauté de Communes et la réponse est en attente.

Concernant les travaux de sécurisation du carrefour de l'église qui ont été réalisés l'an dernier, une subvention départementale de 5.132 € a été obtenue et la demande de versement est en cours.

Enfin, le bordurage de l'entrée d'Ouille est prévu dans les prochaines semaines ; ces travaux sont financés en partie par la Com. de Com. avec un reste à charge de 9.729 € pour la commune, sur un montant total de 35.832 € TTC.



III- Exposé sur le SCoT :

Sylvie MOREL présente les grandes lignes du SCoT regroupant la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, la Com. de Com. Ponthieu-Marquenterre et la Communauté de Communes Vimeu.

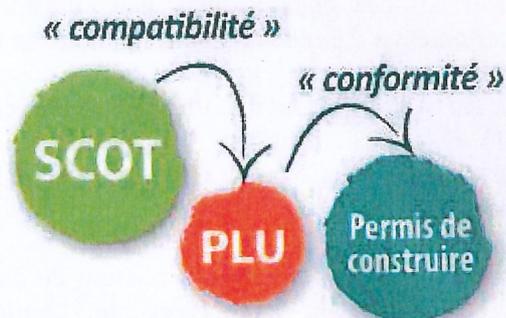
Le Schéma de Cohésion Territoriale, appelé SCoT, organise et programme les futures orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, dans les domaines du logement, de l'environnement, du commerce... pour les 20 prochaines années.

Concernant le SCoT, l'analyse du territoire est terminée et les orientations sont désormais à mettre en cohérence avec le SRADDET.

Toutefois, au niveau régional, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) ne sera pas approuvé avant 2024, empêchant donc d'avancer dans le projet du SCoT. Affaire à suivre donc...

Dans le futur, le Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU) sera également remplacé par un PLUi (intercommunal) mais ce document est toujours au stade d'étude.

A l'horizon 2050, le principe de la « zéro artificialisation » deviendra la règle générale, c'est-à-dire qu'il sera difficile voire impossible de construire sur des terrains non encore bâtis, qu'ils soient en zone constructible ou non.



IV – Proposition d'acquisition d'un limiteur de son :

Suite à divers incidents concernant la musique fonctionnant trop fort les soirs où la salle communale est utilisée, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise GAFFE SARL pour l'installation d'un limiteur de son. Ce devis se chiffre à 3.390,40 € HT (4.068,48 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le devis présenté à l'unanimité et charge le maire de le signer.



V Dossier de la maison en ruines rue de l'Église :

Le Maire rappelle que l'état de la maison ayant appartenu à M. Pierre BRIANCHON, décédé en 2020, se dégrade de plus en plus et cause des nuisances de plus en plus importantes pour le voisinage. Par ailleurs, la menace d'écroulement de cette maison en ruines n'est pas sans danger pour les riverains.

Une lettre recommandée a été transmise le 25 mai dernier au Notaire chargé de la succession, suite à la rédaction d'un arrêté du Maire, demandant aux héritiers actuellement connus de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité publique en procédant à la démolition des bâtiments. Ce courrier est à ce jour resté sans réponse.

Par ailleurs, le Maire a rencontré M. LEPLA de la DDTM afin de faire avancer le dossier ; a priori, la recherche des héritiers par le généalogiste serait terminée... affaire à suivre...



VI –Festivités du 14 juillet :

Les festivités de la Fête Nationale seront précisées. Au programme : Repas le 13 au soir organisé par le Comité des Fêtes, suivi d'un feu d'artifice à 23H30 tiré comme chaque année derrière la mairie ; Le dessert accompagné d'une coupe seront offerts par la commune.

Le 14 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11 H, suivi d'un vin d'honneur à la mairie.



VII – Informations diverses :

- ✓ Comme il avait été indiqué lors d'une précédente réunion, le Syndicat des Eaux de Nouvion a voté une participation de 20 € aux particuliers désireux de faire l'acquisition d'un récupérateur d'eau. Les personnes intéressées devront déposer en mairie une facture ou un ticket de caisse ainsi que leur RIB et la mairie se chargera de transmettre les documents au syndicat.
- ✓ La fête des écoles du regroupement organisée par les enseignants se déroulera dans le parc municipal le mardi 4 juillet, à partir de 18H.
- ✓ La course cycliste organisée par la Vélo Club Ponthieu-Vimeu se tiendra dimanche 25 juin dans les rues du village.
- ✓ Enfin il est rappelé aux habitants qu'une boîte à livres est installée à l'entrée du parc ; toute personne intéressée peut y déposer ou prendre un livre à sa convenance.



Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé
du 7 au 27 août

(Réouverture au public le mardi 29 août 2023).

Durant cette période,
Les élus restent à votre disposition.

Recensement National

Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de participer au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique...

Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqué(e) et de vous rendre de vous-même, en mairie, muni(e) du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

Plus de renseignements sur le site :

www.defense.gouv.fr/jdc



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Cinéma

L'Espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma *Le Cyrano* à Crécy-en-Ponthieu diffuse un programme qui suit l'actualité cinématographique de près et dans une salle très agréable.

Des coupons de
réduction sont
disponibles en mairie
et vous permettent
d'obtenir une réduction
du prix des places



Horaires de TONTE DES PELOUSES



Du LUNDI au VENDREDI :
8 H 30 à 12 H / 14 H à 19 H 30

SAMEDI :
9 H à 12 H / 15 H à 19 H

DIMANCHE et JOURS FERIES :
10 H à 12 H



(ARRETE PREFECTORAL DU 20 JUIN 2005)



TONTE DES HAIES

Il est rappelé aux habitants que les haies qui longent le domaine public doivent être entretenues par les propriétaires (et non par les agents communaux...).



La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre vous accueille :

- du lundi au vendredi | 8h30-12h et 14h-17h30
- 33 bis route du Crotoy | 80132 RUE



**Vous avez besoin d'une aide pour
vos démarches administratives ?**

Les animateurs France Services vous accueillent
sur rendez-vous :

80132 Rue | 33 bis route du Crotoy
→ du lundi au vendredi | 8h30-12h et 14h-17h30

80690 Ailly-le-Haut-Clocher | 1 rue d'Ergnies
→ le lundi | 8h30-12h et 14h-17h30
→ le mardi et jeudi | 8h30-12h

80690 Crécy-en-Ponthieu
32 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque
→ le lundi, mercredi, jeudi et vendredi | 8h30-12h
→ le mardi | 8h30-12h et 14h-17h30



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE



Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Standard : 03 22 27 27 10
siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr

Communication et culture : 03 22 27 27 14
Environnement : 03 22 27 27 13
France Services : 03 22 28 22 20
Numérique : 03 22 27 33 27
Relais petite enfance : 03 22 27 33 24
Scolaire, enfance, jeunesse : 03 22 27 22 76
Services techniques : 03 22 28 21 45

Centre Intercommunal d'Action Sociale Ponthieu-Marquenterre

Aide à domicile : 09 70 20 00 61
Portage de repas : 09 70 20 00 62
cias@ponthieu-marquenterre.fr

www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHEIU-MARQUENTERRE

BIEN TRIER À LA MAISON ...

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES



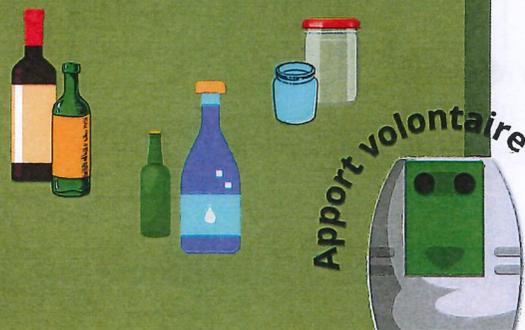
Les emballages doivent être bien vidés et non imbriqués !

NE SONT PAS AUTORISÉS



BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

... et rien d'autre !



NE SONT PAS AUTORISÉS



COMPOST



ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui ne va pas au tri, dans le composteur ou en déchetterie



Porte-à-porte



adelphe
Vos emballages ont un avenir



Un doute, une question ? www.triercestdonner.fr/guide-du-tri
+ d'infos : www.ponthieu-marquenterre.fr | ☎ : 03 22 27 27 13

CITEO

... ET EN DÉCHETTERIE



Encombrants



Ferrailles



Gravats



Bois



Cartons



Déchets verts

LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (D.M.S)



Piles, batteries



Cartouches d'encre



Solvants, peintures, acides, bases, aérosols, produits phytosanitaires



Néons et ampoules recyclables



Huiles alimentaires



Huiles de vidange

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Electroménager, ordinateurs, jouets et outils à pile ou batterie...



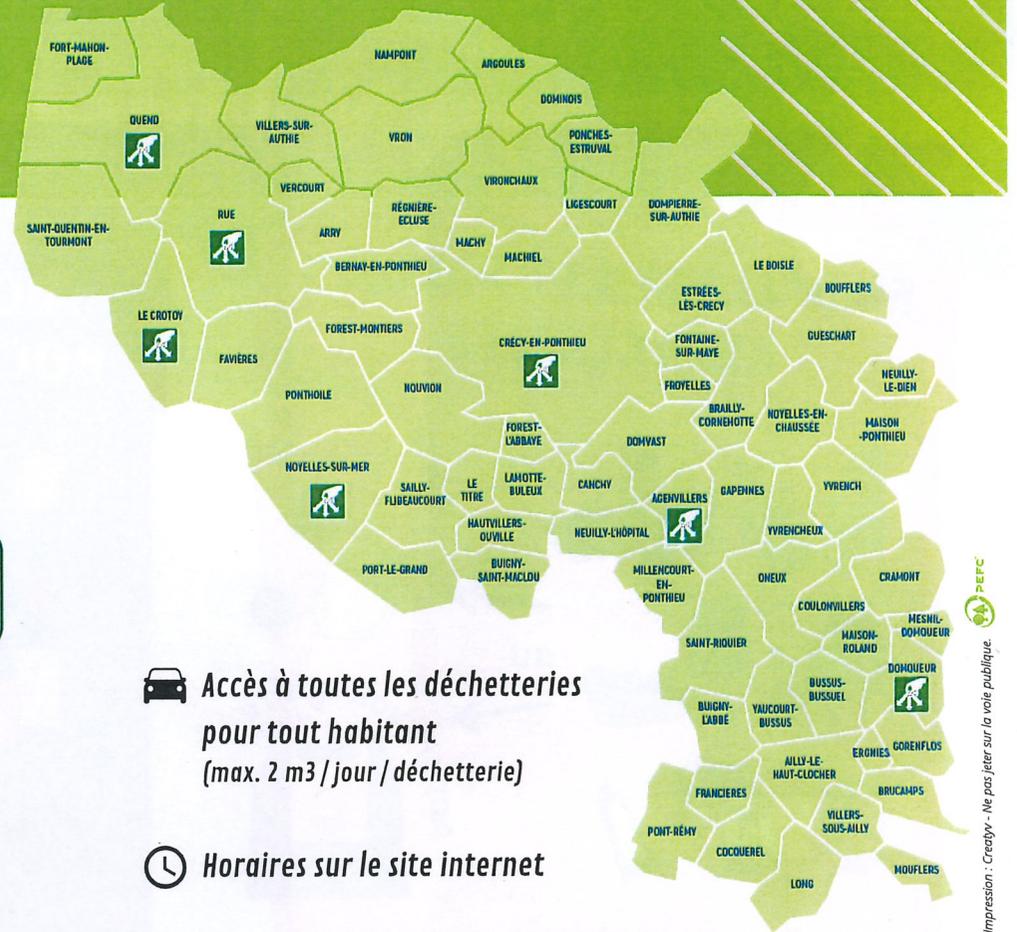
LES ESPACES RÉEMPLOI

Les déchetteries à Agenvillers, Domqueur, Noyelles-sur-Mer et Quend proposent des espaces pour le dépôt d'objets en bon état qui seront ensuite collectés par l'Association 2ème chance (ressourcerie).

ET LE TEXTILE ?



Déposez vos vêtements propres et secs, votre linge de maison, vos chaussures et maroquinerie, même abîmés dans les bennes "Le Relais". Ils seront ainsi valorisés. → En savoir plus sur www.lerelais.org



Accès à toutes les déchetteries pour tout habitant (max. 2 m3 / jour / déchetterie)

Horaires sur le site internet

Obtenir la carte d'accès aux déchetteries :

antenne.ailly@ponthieu-marquenterre.fr
antenne.nouvion@ponthieu-marquenterre.fr
accueil@ponthieu-marquenterre.fr

03 22 27 27 10



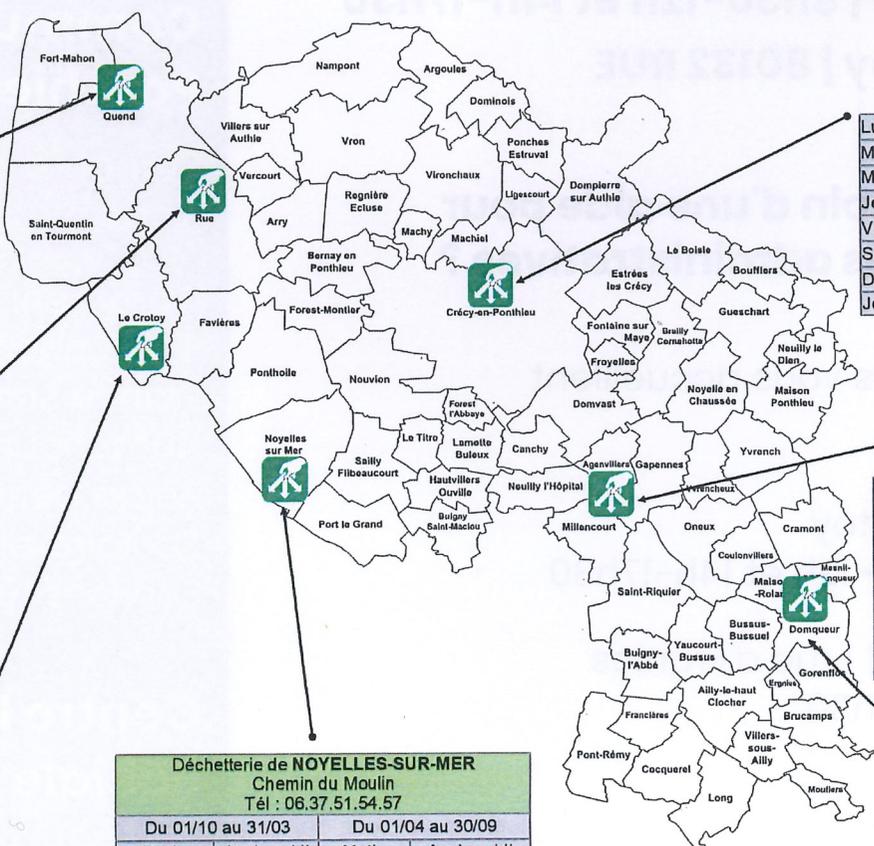
Un doute, une question ? www.triercestdonner.fr/guide-du-tri
 + d'infos : www.ponthieu-marquenterre.fr | ☎ : 03 22 27 27 13





Communauté de Communes
PONTIEU-MARQUENTERRE

HORAIRES DES DÉCHETTERIES



Déchetterie de QUEND Hameau de Monchaux - RD 32 Tél : 06.89.75.35.96				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	14h - 17h45
Mardi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mercredi	FERMÉE		FERMÉE	
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	FERMÉE
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de CRÉCY-EN-PONTIEU Rue des Chasses Marées Tél : 03.22.28.94.77				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	FERMÉE		FERMÉE	
Mardi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	FERMÉE
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de RUE Route du Crotoy Tél : 03.22.25.71.85				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mardi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche & Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie d'AGENVILLERS Route de Gapennes Tél : 07.86.29.91.20				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mardi	FERMÉE		FERMÉE	
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	FERMÉE
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de LE CROTOY Rue des Abattoirs Tél : 06.89.75.28.64				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mardi	FERMÉE		FERMÉE	
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	FERMÉE
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de NOYELLES-SUR-MER Chemin du Moulin Tél : 06.37.51.54.57				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	FERMÉE		FERMÉE	
Mardi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	14h - 17h45
Jeudi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	FERMÉE
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de DOMQUEUR Route de Saint-Riquier - RD 12 Tél : 06.01.34.25.83				
Du 01/10 au 31/03		Du 01/04 au 30/09		
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mardi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Mercredi	9h - 11h45	14h - 16h45	FERMÉE	
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	14h - 17h45
Vendredi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Samedi	9h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	14h - 17h45
Dimanche	FERMÉE		9h - 11h45	
Jours fériés	FERMÉE		FERMÉE	